



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Communiqué de presse



Lognes, le 3 décembre 2019

Prochain tchat Onisep, mercredi 4 décembre : "L'orientation pour les jeunes en situation de handicap »

Comment réfléchir à son projet d'orientation, au choix d'une formation, d'une profession et d'un établissement lorsqu'on est un jeune en situation de handicap ?

« J'ai repéré une formation qui m'intéresse sur un site, comment faire pour la suivre ? Est-ce que je dois faire une demande auprès de la MDPH ? Dyslexique je n'arrive pas à obtenir les points requis au TOEIC pour valider mon diplôme d'ingénieur, quelle solution est envisageable ? Est-ce que la situation de handicap doit se déclarer en amont de l'inscription sur Parcoursup, ou bien en aval... ?

Les internautes peuvent d'ores et déjà poser leurs questions sur le site Internet de l'[Onisep](#) à Hervé Thuilliez, psychologue de l'éducation nationale au Réseau handicap orientation (RHO) de l'académie de Paris.

Hervé Thuilliez, y répondra en direct le mercredi 4 décembre de 14 h à 15 h. Ce tchat est réalisé avec le soutien de la [Fondation MMA Solidarité](#) en collaboration avec le collectif inter associatif [Droit au Savoir](#).



Les élèves à besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des élèves en situation de handicap, malades, intellectuellement précoces, nouvellement arrivés en France... La publication "Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers", destinée aux équipes éducatives, aux familles et aux professionnels chargés de leur accueil, présente les parcours scolaires possibles et les dispositifs mis en place.

Contact presse : Agnès Loustau

Tél. : 01 64 80 36 15

Mél : aloustau@onisep.fr